

Avec les facteurs environnementaux, du mode de vie et de la biologie humaine (génétique), le système de soins constitue l'un des déterminants de l'état de santé des populations. La performance de ce système dépend non seulement de ses caractéristiques intrinsèques, mais aussi de son niveau d'utilisation. En effet, il ne suffit pas que les services de santé existent, il faut que la population les utilise. L'un des objectifs de l'EMMUS-IV était donc de déterminer le niveau d'utilisation des services de santé par l'ensemble de la population. Pour ce faire, et indépendamment des questions posées aux femmes sur l'utilisation des services de santé dans le cadre de la SMI et de la PF, au cours de l'enquête ménage, on a demandé au chef de ménage si des membres du ménage avaient été sérieusement malades ou blessés au cours des 30 jours précédant l'enquête. Pour chaque personne ayant été sérieusement malade ou blessée, on a cherché à savoir si elle avait été menée dans un établissement sanitaire, quels étaient la distance et le temps nécessaire pour atteindre cet établissement et le type de transport utilisé. On a demandé également s'il existait un établissement de santé plus proche que celui visité et, si oui, la raison pour laquelle l'établissement visité avait été choisi. Enfin, pour les personnes qui n'avaient pas été menées dans un établissement de soins, on a cherché à en connaître la raison.

19.1 MALADIES ET BLESSURES

Pour utiliser les services de santé il faut, au préalable, que le besoin existe. Pour cette raison, on a tout d'abord demandé aux chefs de ménages si, au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête, un ou plusieurs membres de leur ménage avaient été sérieusement malades ou blessés. Comme l'utilisation des services de santé peut varier énormément en fonction de la gravité des maladies, on a limité ici les questions aux cas sérieux de maladies et de blessures, en supposant que ces cas nécessitent normalement le recours à des services de santé. Cependant, la notion de maladie ou de blessure et, plus encore la notion de maladie ou de blessure majeure, peut varier considérablement selon les sous populations et le même cas ou symptôme peut être considéré comme sérieux, voire très sérieux, par certaines personnes, alors qu'il passera presque ou totalement inaperçu aux yeux d'autres personnes. De ce fait, une certaine prudence s'impose dans l'interprétation des données présentées dans ces tableaux, en particulier les variations selon les différentes variables sociodémographiques, car certaines différences observées ici s'expliquent peut-être seulement par la perception différente que les gens ont de la gravité de la maladie ou de la blessure.

Environ un ménage sur douze (8 %) a rapporté un cas ou plusieurs cas de maladie sévère ou d'accident dans les 30 jours précédant l'enquête (tableau 19.1). Des cas de maladie ou de blessure sérieuse ont été rapportés plus fréquemment dans les ménages du milieu rural (9 %) et des Autres Villes (10 %) que dans ceux de l'Aire Métropolitaine (4 %). Au niveau départemental, des cas de maladie ou blessure ont été davantage déclarés dans l'Artibonite (14 %), le Nord-Ouest (13 %) et la Grande-Anse (11 %) que dans les autres départements. Enfin, on constate que la fréquence des maladies et blessures est d'autant plus élevée que le niveau de bien-être économique est faible. Rappelons encore que ces variations peuvent être réelles, mais qu'elles peuvent aussi être dues, du moins en partie, à une perception différente de la notion de gravité des maladies et des blessures par les différents sous-groupes de population.

Tableau 19.1 Maladies et blessures dans les ménages

Proportion de ménages dans lesquels au moins une personne a été sérieusement malade ou blessée au cours des 30 jours précédant l'enquête selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique sociodémographique	Au moins une personne a été sérieusement malade ou blessée au cours des 30 derniers jours (%)	Effectif de ménages
Sexe du chef de ménage		
Masculin	8,9	5 632
Féminin	7,7	4 366
Milieu de résidence		
Aire Métropolitaine	4,3	2 077
Autres Villes	9,5	1 800
Ensemble urbain	6,7	3 876
Rural	9,4	6 122
Département		
Aire Métropolitaine	4,3	2 077
Ouest (sans Aire Métro.)	6,2	3 814
Sud-Est	8,9	565
Nord	8,9	894
Nord-Est	6,4	327
Artibonite	13,7	1 699
Centre	7,9	781
Sud	3,5	699
Grande-Anse	10,9	391
Nord-Ouest	12,9	528
Nippes	6,5	301
Quintile de bien-être économique		
Le plus pauvre	10,1	1 957
Second	9,3	1 941
Moyen	9,0	2 044
Quatrième	7,7	2 113
Le plus riche	5,7	1 943
Ensemble	8,4	9 998

Au tableau 19.2 figure le même type d'information que celui présenté au tableau 19.1 mais en terme de proportion de la population des ménages. Au niveau national, près de 2 % des membres des ménages ont été identifiés comme ayant été sérieusement malades ou blessés au cours des 30 derniers jours. On peut noter que pratiquement la même proportion d'hommes que de femmes aurait été malade ou blessée. Par ailleurs, la proportion de personnes malades augmente de façon importante avec l'âge : 1 % des enfants et des jeunes (moins de 15 ans), 2 % des adultes de 15-49 ans et plus de 4 % des personnes de 50 ans et plus. Pour les autres caractéristiques, on constate que les variations vont dans le même sens que celles observées au tableau 19.1.

Tableau 19.2 Maladies et blessures parmi la population		
Proportion de membres (de droit) des ménages qui a été sérieusement malade ou blessée au cours des 30 jours précédant l'enquête selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006		
Caractéristique sociodémographique	Proportion sérieusement malade ou blessée au cours des 30 derniers jours (%)	Effectif des membres des ménages
Sexe du chef de ménage		
Masculin	2,0	26 555
Féminin	1,8	19 500
Âge des personnes malades		
< 15 ans	1,0	18 361
15-49 ans	2,0	21 089
50 ans ou plus	4,2	6 603
Sexe des personnes malades		
Masculin		
Féminin	1,9	22 104
Milieu de résidence		
Aire Métropolitaine		
Autres Villes	1,1	8 947
Ensemble urbain	2,1	8 578
Rural	1,6	17 525
Département		
Aire Métropolitaine	1,1	8 947
Ouest (sans Aire Métro.)	1,5	16 745
Sud-Est	2,0	2 600
Nord	1,9	4 531
Nord-Est	1,4	1 574
Artibonite	3,2	7 478
Centre	1,7	3 887
Sud	0,7	3 311
Grande-Anse	2,3	1 927
Nord-Ouest	2,6	2 747
Nippes	1,7	1 255
Quintile de bien-être économique		
Le plus pauvre	2,3	9 211
Second	2,1	9 219
Moyen	2,1	9 199
Quatrième	1,8	9 221
Le plus riche	1,3	9 206
Ensemble	1,9	46 055

19.2 UTILISATION DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Dans les ménages enquêtés, on a dénombré 882 personnes sérieusement malades ou blessées. Pour chacune de ces personnes, on a demandé si la personne malade ou blessée avait été conduite dans un établissement de santé pour y être soignée.

On constate au tableau 19.3 que, dans 24 % des cas, la personne malade n'a pas été menée dans un établissement de santé et cette proportion ne présente pas de variation selon le sexe du chef de ménage et le sexe de la personne malade. Par contre, il semble que le recours aux établissements de santé soit beaucoup plus fréquent pour les enfants qui sont malades que pour les adultes : en effet, seulement 14 % des moins de 15 ans n'ont pas été menés dans un établissement de santé, contre 26 % des 15-49 ans et 27 % des personnes de 50 ans et plus. La non fréquentation des établissements de santé ne varie qu'assez peu selon le milieu de résidence. Par contre, on constate de fortes variations selon le département. Quatre

départements se distinguent par des proportions élevées de personnes malades ou blessées qui n'ont pas été menées dans un établissement de santé, à savoir les Nippes (41 %), suivi par la Grande-Anse (35 %), le Nord-Est (33 %) et le Centre (31 %) alors que ces proportions sont inférieures à 20 % dans le Sud-Est et l'Ouest. On note enfin que le recours à un établissement de santé est d'autant plus fréquent que le niveau de bien-être du ménage augmente : ainsi la proportion de personnes malades qui n'ont pas été menées dans un établissement de santé passe d'un maximum de 36 % pour le quintile le plus pauvre à un minimum de 15 % pour le quintile le plus riche.

Tableau 19.3 Traitement des maladies et blessures

Répartition (en %) des membres des ménages (population de droit) qui ont été sérieusement malades ou blessés au cours des 30 jours précédant l'enquête selon le type d'établissement sanitaire où ils ont été menés, et selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique sociodémographique	Établissement de santé visité					Total	Effectif des personnes malades ou blessées
	Aucun	Hôpital	Centre de santé/ dispensaire	Clinique mobile	Autre/ ND		
Sexe du chef de ménage							
Masculin	23,8	38,7	33,7	2,8	1,0	100,0	532
Féminin	24,5	34,4	35,4	2,8	2,8	100,0	350
Âge des personnes malades							
< 15 ans	14,0	34,1	44,8	4,7	2,5	100,0	176
15-49 ans	26,1	34,6	34,7	2,2	2,4	100,0	431
50 ans ou plus	27,4	42,7	27,3	2,5	0,1	100,0	275
Sexe des personnes malades							
Masculin	23,5	37,1	34,3	2,2	3,0	100,0	431
Féminin	24,6	36,9	34,6	3,4	0,5	100,0	452
Milieu de résidence							
Aire Métropolitaine	25,1	60,0	14,0	0,9	0,0	100,0	95
Autres Villes	22,5	50,1	26,3	0,3	0,8	100,0	177
Ensemble urbain	23,4	53,6	22,0	0,5	0,5	100,0	273
Rural	24,4	29,6	40,0	3,8	2,3	100,0	609
Département							
Aire Métropolitaine	25,1	60,0	14,0	0,9	0,0	100,0	95
Ouest (sans Aire Métro.)	19,7	51,5	22,1	3,9	2,8	100,0	252
Sud-Est	17,9	33,1	42,3	6,3	0,4	100,0	51
Nord	24,9	37,3	33,6	2,8	1,4	100,0	87
Nord-Est	32,5	24,0	42,6	0,0	0,9	100,0	22
Artibonite	21,8	31,7	45,1	1,3	0,0	100,0	242
Centre	30,8	27,2	31,1	5,3	5,5	100,0	67
Sud	(37,8)	(20,0)	(39,4)	(0,0)	(2,8)	100,0	24
Grande-Anse	34,6	24,3	38,6	0,0	2,5	100,0	45
Nord-Ouest	25,2	36,5	34,9	1,9	1,5	100,0	72
Nippes	40,9	26,0	28,2	5,0	0,0	100,0	21
Quintile de bien-être économique							
Le plus pauvre	35,9	20,9	36,0	5,4	1,8	100,0	208
Second	22,4	26,6	43,7	4,9	2,3	100,0	193
Moyen	22,7	34,1	40,8	1,4	1,1	100,0	193
Quatrième	19,3	51,1	28,2	0,0	1,4	100,0	166
Le plus riche	15,1	66,1	15,4	1,2	2,2	100,0	122
Ensemble	24,1	37,0	34,4	2,8	1,7	100,0	882

() Basé sur un faible nombre de cas non pondérés

Au niveau national, à peu près la même proportion de personnes malades visite les hôpitaux (37 %) et les centres de santé ou dispensaires (34 %). Au niveau de l'âge, on constate que les enfants sont plus fréquemment conduits dans les centres de santé (45 %) que dans les hôpitaux (34 %) alors que c'est l'inverse pour les personnes de 50 ans et plus (27 % contre 43 %). Les malades de l'Aire Métropolitaine et des Autres Villes (où se trouvent la grande majorité des hôpitaux) s'adressent surtout aux hôpitaux (respectivement 60 % et 54 %), alors que les malades du milieu rural se rendent surtout dans les centres

de santé (40 % contre 30 % pour les hôpitaux). On constate enfin que les malades les plus pauvres s'adressent surtout aux centres de santé (36 % contre 21 % pour les hôpitaux dans le quintile le plus pauvre) alors que les plus riches s'adressent plus fréquemment aux hôpitaux (66 % contre 15 % pour les centres de santé).

Accès à l'établissement de santé

Dans les cas où un établissement de santé avait été visité, on a cherché à savoir à quelle distance se trouvait cet établissement, le temps mis pour l'atteindre et le moyen de transport qui avait été utilisé pour amener le malade/blessé.

L'évaluation de la distance entre le ménage et l'établissement sanitaire fréquenté n'a pu être obtenue que dans 73 % des cas et cette proportion varie d'un maximum de 84 % pour l'Aire Métropolitaine à un minimum de 51 % pour le département des Nippes (tableau 19.4). Les informations relatives aux distances sont donc à interpréter avec prudence. On constate néanmoins que, pour plus de la moitié des malades ou blessés (54 %) qui ont été menés dans un établissement de santé, la structure fréquentée se trouverait à moins de 5 kilomètres (13 % à moins d'un kilomètre et 41 % à 1-4 kilomètres). Pour 15 % des malades ou blessés, l'établissement de santé se trouverait à 5-14 kilomètres et, dans 5 % des cas, l'établissement fréquenté se situerait à 15 kilomètres ou plus.

Tableau 19.4 Distance à l'établissement de santé

Répartition (en %) des membres des ménages (population de droit) qui ont été sérieusement malades ou blessés au cours des 30 jours précédant l'enquête et qui ont été menés dans un établissement de santé selon la distance entre le lieu de résidence du ménage et l'établissement de santé, et selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique	Distance jusqu'à l'établissement de santé (en kilomètres)						Effectif des personnes malades ou blessées qui ont été menées dans un établissement de santé
	<1 km	1-4	5-9	10-14	15+	ND/NSP	
Milieu de résidence							
Aire Métropolitaine	(7,4)	(61,3)	(6,6)	(3,8)	(5,4)	(15,5)	71
Autres Villes	22,2	43,9	5,2	4,4	2,4	21,9	138
Ensemble urbain	17,2	49,8	5,7	4,2	3,5	19,7	209
Rural	10,7	37,2	13,4	3,3	5,8	29,6	461
Département							
Aire Métropolitaine	(7,4)	(61,3)	(6,6)	(3,8)	(5,4)	(15,5)	71
Ouest (sans Aire Métro.)	10,5	45,9	9,5	1,3	2,5	30,3	202
Sud-Est	18,7	24,7	17,2	0,0	1,1	38,3	42
Nord	10,3	54,0	6,7	3,4	5,7	19,9	65
Nord-Est	(25,1)	(29,7)	(5,5)	(3,9)	(5,0)	(30,7)	15
Artibonite	14,0	42,8	10,0	4,0	7,4	21,7	189
Centre	10,4	26,3	17,8	10,7	12,4	22,4	46
Sud	*	*	*	*	*	*	15
Grande-Anse	11,3	24,6	9,8	2,7	7,0	44,6	29
Nord-Ouest	16,2	44,3	11,8	7,6	2,0	18,2	53
Nippes	(11,2)	(11,6)	(25,0)	(0,0)	(2,8)	(49,4)	13
Quintile de bien-être économique							
Le plus pauvre	5,3	38,7	17,9	6,6	7,1	24,4	133
Second	15,8	46,2	7,6	3,1	7,7	19,7	149
Moyen	12,8	34,8	10,8	0,8	4,6	36,2	149
Quatrième	19,9	50,3	6,6	3,7	1,6	17,9	134
Le plus riche	8,6	34,0	12,8	4,3	3,7	36,5	103
Ensemble	12,7	41,1	11,0	3,6	5,0	26,5	670

* Basé sur trop peu de cas non pondérés

() Basé sur un faible nombre de cas non pondérés

Comme on pouvait s'y attendre, la proportion de personnes qui vivent à proximité d'un établissement de santé est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (67 % contre 48 % à moins de 5 kilomètres). Par contre, aucune tendance claire ne se dégage selon le statut socioéconomique du ménage.

Dans 43 % des cas, les malades ont été transportés en voiture à l'établissement sanitaire (tableau 19.5). À l'opposé, 34 % des malades se sont déplacés à pied ou ont été transportés à pied et 9 % des malades ont atteint le centre de soins à dos d'animal. Enfin, dans 7 % des cas, le déplacement s'est fait en partie à pied et en partie en voiture. L'utilisation de la voiture est nettement plus fréquente en milieu urbain (54 %) qu'en milieu rural (38 %). En milieu rural, près de la moitié des malades (47 %) se déplacent ou sont transportés à pied ou à dos d'animal. Les malades ou blessés des ménages les plus riches utilisent surtout la voiture (71 %), alors que ceux des ménages les plus pauvres se déplacent à pied (46 %) ou à dos d'animal (21 %).

Tableau 19.5. Moyen de transport

Répartition (en %) des membres des ménages (population de droit) qui ont été sérieusement malades ou blessés au cours des 30 jours précédant l'enquête et qui ont été menés dans un établissement de santé selon le moyen de transport utilisé pour se rendre à l'établissement de santé, et selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique sociodémographique	Moyen de transport utilisé					Total ¹	Effectif des personnes malades ou blessées qui ont été menées dans un établissement de santé
	À pied seulement	À dos d'animal seulement	Voiture seulement	À pied et en voiture	Autre/ combinaison		
Milieu de résidence							
Aire Métropolitaine	(36,9)	(0,0)	(57,5)	(5,6)	(0,0)	100,0	71
Autres Villes	28,8	1,0	51,5	11,3	7,4	100,0	138
Ensemble urbain	31,6	0,7	53,5	9,4	4,9	100,0	209
Rural	35,0	12,2	37,9	5,7	8,2	100,0	461
Département							
Aire Métropolitaine	(36,9)	(0,0)	(57,5)	(5,6)	(0,0)	100,0	71
Ouest (sans Aire Métro.)	23,6	4,7	63,4	6,3	0,9	100,0	202
Sud-Est	40,9	5,3	34,5	2,5	16,7	100,0	42
Nord	33,8	4,2	59,4	2,6	0,0	100,0	65
Nord-Est	(36,3)	(11,0)	(36,7)	(13,1)	(2,9)	100,0	15
Artibonite	36,9	12,2	30,2	11,3	9,5	100,0	189
Centre	41,3	12,4	18,7	3,4	24,3	100,0	46
Sud	*	*	*	*	*	*	15
Grande-Anse	44,5	6,7	21,8	10,0	10,1	100,0	29
Nord-Ouest	50,2	14,3	29,5	1,5	4,5	100,0	53
Nippes	(18,4)	(14,5)	(30,0)	(9,8)	(27,3)	100,0	13
Quintile de bien-être économique							
Le plus pauvre	46,0	21,0	18,7	3,7	9,7	100,0	133
Second	48,2	9,5	27,3	4,8	9,7	100,0	149
Moyen	31,2	9,8	43,7	5,3	10,0	100,0	149
Quatrième	25,5	0,5	61,1	8,4	4,4	100,0	134
Le plus riche	12,7	0,0	70,9	14,2	0,0	100,0	103
Ensemble	33,9	8,6	42,8	6,9	7,2	100,0	670

¹ Y compris les non déterminés

* Basé sur trop peu de cas non pondérés

() Basé sur un faible nombre de cas non pondérés

Le temps mis pour atteindre l'établissement de soins quand quelqu'un avait été malade ou blessé, a été estimé par 90 % des enquêtés (tableau 19.6) : 28 % ont mis moins de trente minutes pour arriver à l'établissement de santé. À l'opposé, pour 17 % des malades ou blessés, il a fallu 2 heures ou plus pour atteindre l'établissement sanitaire. Le temps de trajet dépend à la fois de la distance à parcourir et du moyen de transport utilisé. Les variations des temps de trajet selon les différentes variables socio-économiques sont donc très voisines de celles observées pour les distances et le moyen de transport. Près de la moitié des malades du milieu urbain (45 %) ont mis moins d'une demi-heure pour se rendre à

l'établissement de santé, alors que cette proportion n'est que de 20 % en milieu rural ; à l'opposé, 23 % des malades du milieu rural ont mis deux heures ou plus pour atteindre l'établissement de soin. De même, parmi les malades des ménages les plus pauvres, 40 % ont déclaré avoir mis deux heures ou plus pour atteindre les services de soins. À l'opposé, 47 % des malades des ménages les plus aisés ont mis moins d'une demi-heure pour accéder aux soins. Le temps médian pour atteindre l'établissement de soins est de 15,1 minutes au niveau national et varie de 10 à 15 minutes selon les différentes sous population.

Tableau 19.6 Temps mis pour atteindre l'établissement de santé

Répartition (en %) des membres des ménages (population de droit) qui ont été sérieusement malades ou blessés au cours des 30 jours précédant l'enquête et qui ont été menés dans un établissement de santé selon le temps mis pour atteindre l'établissement de santé, et selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique sociodémographique	Temps mis pour atteindre l'établissement de santé (en minutes)							Temps médian (en minutes)	Effectif des personnes malades ou blessées qui ont été menées dans un établissement de santé
	<15	15-29	30-59	60-119	2 heures ou plus	NSP/ ND	Total		
Milieu de résidence									
Aire Métropolitaine	(7,9)	(32,2)	(32,4)	(20,0)	(2,4)	(5,1)	100,0	(15,5)	71
Autres Villes	20,2	26,7	22,4	21,5	3,9	5,3	100,0	15,1	138
Ensemble urbain	16,0	28,5	25,8	21,0	3,4	5,3	100,0	15,2	209
Rural	10,0	10,1	14,4	29,3	23,4	12,8	100,0	10,9	461
Département									
Aire Métropolitaine	(7,9)	(32,2)	(32,4)	(20,0)	(2,4)	(5,1)	100,0	(15,5)	71
Ouest (sans Aire Métro.)	11,6	18,0	21,5	29,8	5,8	13,2	100,0	15,1	202
Sud-Est	12,1	16,3	0,5	29,0	23,9	18,2	100,0	10,9	42
Nord	15,5	16,9	21,9	25,1	14,3	6,4	100,0	15,1	65
Nord-Est	(26,9)	(19,6)	(10,5)	(17,2)	(19,4)	(6,4)	100,0	(10,7)	15
Artibonite	11,5	15,3	18,1	28,5	20,1	6,4	100,0	15,1	189
Centre	4,0	14,6	18,7	16,1	36,5	10,0	100,0	15,3	46
Sud	*	*	*	*	*	*	*	*	15
Grande-Anse	11,3	13,0	11,0	24,0	23,0	17,7	100,0	10,6	29
Nord-Ouest	13,4	14,5	16,9	23,2	22,6	9,4	100,0	15,0	53
Nippes	(8,4)	(2,7)	(12,5)	(24,6)	(25,3)	(26,5)	100,0	(10,7)	13
Quintile de bien-être économique									
Le plus pauvre	3,5	8,0	9,3	29,5	39,6	10,2	100,0	15,4	133
Second	12,2	6,7	16,5	28,2	28,6	7,7	100,0	10,2	149
Moyen	14,0	16,1	20,5	26,7	8,9	13,8	100,0	10,9	149
Quatrième	19,5	16,4	21,6	28,5	4,6	9,3	100,0	10,8	134
Le plus riche	9,0	38,1	22,9	18,9	0,0	11,1	100,0	15,5	103
Ensemble	11,8	15,8	18,0	26,7	17,2	10,4	100,0	15,1	670

* Basé sur trop peu de cas non pondérés

() Basé sur un faible nombre de cas non pondérés

19.3 CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ ET RAISONS DE NON UTILISATION

Pour les malades qui ont été conduits dans un établissement de santé pour y être soignés, on a demandé s'il existait un autre établissement de santé plus proche que celui visité. Un peu moins de la moitié des malades (49 %) ont visité une institution de santé différente de celle qui est la plus proche de leur domicile (tableau 19.7). La proximité ne semble donc pas être le critère principal de choix de l'établissement fréquenté. Ceci est particulièrement vrai pour les malades de 50 ans ou plus (55 %), ceux de sexe masculin (52 %), ceux du milieu urbain (55 %) et surtout pour les malades vivant dans les ménages les plus riches (70 %). Il faut néanmoins préciser que ces dernières catégories de ménages sont celles qui disposent du plus grand éventail de choix d'établissements sanitaires à une distance réduite de leur domicile. On constate également de fortes variations entre les départements pour lesquels on a pu estimer cette proportion. La proportion de malades disposant d'un établissement sanitaire plus proche que celui visité varie d'un minimum de 24 % dans le Centre à un maximum de 64 % dans le Nord.

Tableau 19.7 Raisons pour avoir utilisé l'établissement de santé

Parmi les membres des ménages (population de droit) qui ont été sérieusement malades ou blessés au cours des 30 jours précédant l'enquête et qui ont été menés dans un établissement de santé, pourcentage pour lesquels il existe, d'après les déclarations, un établissement de santé plus proche que celui visité et, parmi ceux disposant d'un établissement de santé plus proche, pourcentage des différentes raisons données pour avoir utilisé l'établissement sanitaire visité, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage pour lesquelles il existe un autre établissement de santé plus proche	Effectif des personnes malades ou blessées qui ont été menées dans un établissement de santé	Raisons pour avoir utilisé l'établissement de santé visité					Effectif de personnes menées dans un établissement de santé et qui disposaient d'un établissement plus proche
			Moins cher	Mieux équipé	Personnel plus compétent	Personnel plus accueillant	Attente moins longue	
Sexe du chef de ménage								
Masculin	48,2	405	25,9	49,4	43,7	9,5	9,4	195
Féminin	49,0	264	17,2	34,7	43,4	16,2	13,1	129
Âge des personnes malades								
< 15 ans	42,9	152	25,6	39,6	34,9	5,0	12,6	65
15-49 ans	47,2	319	28,2	44,9	42,5	13,6	12,5	151
50 ans ou plus	54,8	200	12,7	44,0	50,3	14,4	7,7	109
Sexe des personnes malades								
Masculin	51,8	330	29,7	43,3	39,1	6,6	10,1	171
Féminin	45,3	340	14,5	43,8	48,5	18,3	11,8	154
Milieu de résidence								
Aire Métropolitaine	(53,9)	71	(22,2)	(58,1)	(41,9)	(20,8)	(3,5)	38
Autres Villes	55,8	138	21,1	36,0	34,7	15,9	14,5	77
Ensemble urbain	55,2	209	21,5	43,3	37,1	17,5	10,8	115
Rural	45,5	461	23,0	43,6	47,2	9,2	11,0	210
Département								
Aire Métropolitaine	(53,9)	71	(22,2)	(58,1)	(41,9)	(20,8)	(3,5)	38
Ouest (sans Aire Métro.)	50,9	202	27,6	38,2	42,5	20,6	13,0	103
Sud-Est	39,9	42	*	*	*	*	*	17
Nord	64,4	65	(21,1)	(45,6)	(34,8)	(6,5)	(16,2)	42
Nord-Est	(42,8)	15	*	*	*	*	*	6
Artibonite	48,2	189	(16,8)	(39,2)	(49,5)	(6,0)	(13,0)	91
Centre	23,5	46	*	*	*	*	*	11
Sud	*	15	*	*	*	*	*	7
Grande-Anse	49,9	29	(24,8)	(50,5)	(58,6)	(18,3)	(4,8)	15
Nord-Ouest	54,3	53	(24,2)	(55,6)	(41,6)	(19,2)	(4,5)	29
Nippes	(34,6)	13	*	*	*	*	*	4
Quintile de bien-être économique								
Le plus pauvre	28,4	133	(27,3)	(40,4)	(43,5)	(13,4)	(1,2)	38
Second	41,9	149	27,4	49,9	49,5	7,3	4,1	63
Moyen	45,8	149	24,4	47,5	37,9	11,8	17,9	69
Quatrième	62,4	134	18,5	40,8	38,5	13,9	11,5	84
Le plus riche	69,8	103	(18,5)	(39,0)	(49,9)	(14,0)	(14,7)	72
Ensemble	48,5	670	22,5	43,5	43,6	12,2	10,9	325

* Basé sur trop peu de cas non pondérés

() Basé sur un faible nombre de cas non pondérés

Pour les malades disposant d'un établissement de santé plus proche que celui qui avait été visité, on a demandé la raison de ce choix (tableau 19.8). Les raisons les plus souvent citées sont, par ordre d'importance, le meilleur équipement de l'établissement choisi (44 %) et la plus grande compétence du personnel (44 %). Les considérations de coût n'ont été citées que dans 23 % des cas. Enfin, le personnel plus accueillant et l'attente moins longue sont des raisons qui ont, chacune, été citées dans environ un cas sur 10 (respectivement 12 % et 11 %).

Pour les malades de 50 ans et plus, les raisons relatives au coût sont moins fréquemment citées que pour les plus jeunes (13 % contre 26 % et plus), alors que la compétence du personnel est plus fréquemment mentionnée (50 % contre 43 % et moins). Pour les malades de sexe féminin, l'accueil du personnel est une raison plus souvent citée que pour les hommes malades (18 % contre 7 %), alors que le coût est moins souvent mentionné (15 % contre 30 %). Dans les Autres Villes, il n'y a pas de différence entre la qualification du personnel (35 %) et un meilleur équipement (36 %). En milieu rural, la compétence du personnel est citée un peu plus fréquemment que l'équipement (47 % contre 44 %). Compte tenu des faibles effectifs, les variations par département sont difficiles à interpréter.

Pour les personnes malades ou blessées au cours des 30 derniers jours et qui n'avaient pas été menées dans un établissement de santé pour être soignées, on en a demandé la raison (tableau 19.8). Le coût trop élevé des soins médicaux (44 %) est, de loin, la raison la plus fréquemment citée, suivie par l'éloignement des établissements (20 %) et l'utilisation des services d'un praticien traditionnel (16 %).

Que ce soit selon le sexe du chef de ménage ou selon le sexe de la personne malade, on constate que l'éloignement de l'établissement de soins a été cité plus fréquemment par les hommes chefs de ménage et pour les hommes malades (respectivement 22 % et 24 %) que par et pour les femmes (respectivement 17 % et 16 %). De même, le recours aux praticiens traditionnels est plus souvent mentionné par les hommes chefs de ménages et pour les hommes malades (20 % et 21 %) que par et pour les femmes (respectivement, 10 % et 11 %). Par contre, le coût est plus souvent évoqué par les femmes chefs de ménage et pour les soins des femmes (50 % et 48 %) que par et pour les hommes (40 % dans les deux cas). Pour les malades les plus jeunes, l'éloignement (43 %) est la première raison citée, suivie du coût (32 %). Pour les 15-49 ans, le coût (46 %) est la première raison citée, suivie du recours au praticien traditionnel (17 %) ; l'éloignement n'arrive qu'en troisième position (14 %). Pour les 50 ans ou plus, le coût (45 %) est la première raison citée, suivie de l'éloignement (20 %).

Quel que soit le milieu de résidence, le coût est la raison la plus fréquemment évoquée pour justifier la non utilisation des services de santé. Par ailleurs, il faut souligner qu'en milieu rural l'éloignement a été fréquemment cité (26 %, contre 5 % en urbain) ainsi que le recours aux praticiens traditionnels (19 % contre 8 % en urbain). Compte tenu des faibles effectifs dans les quintiles, les variations doivent être analysées avec prudence.

Tableau 19.8 Raisons pour ne pas avoir visité un établissement de santé

Parmi les membres des ménages (population de droit) qui ont été sérieusement malades ou blessés au cours des 30 jours précédant l'enquête et qui n'ont pas été menés dans un établissement de santé, raisons pour lesquelles les personnes n'ont pas été menées dans un établissement de santé, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique sociodémographique	Raisons pour lesquelles les personnes malades n'ont pas été menées dans un établissement de santé ¹										Effectif des personnes malades ou blessées qui n'ont pas été menées dans un établissement de santé
	Personne décédée	Établissement trop loin	Trop cher	Mal équipé	Personnel non qualifié	Pas accueilli	A consulté agent de santé/ infirmière	A consulté médecin-feuille/mambo	Attente trop longue	Autre	
Sexe du chef de ménage											
Masculin	0,0	21,5	39,6	1,1	0,5	0,0	4,0	20,0	4,0	29,7	127
Féminin	0,8	16,7	49,9	0,0	2,1	1,6	3,3	9,5	1,4	31,9	85
Âge des personnes malades											
< 15 ans	0,0	43,4	32,2	0,0	2,7	0,0	1,6	15,8	5,8	10,4	24
15-49 ans	0,6	14,2	45,6	1,3	0,4	0,4	5,2	16,9	0,5	35,1	112
50 ans ou plus	0,0	19,9	44,7	0,0	1,8	1,2	2,1	14,2	5,8	30,2	75
Sexe des personnes malades											
Masculin	0,0	23,7	39,6	0,0	1,1	0,0	5,6	20,8	5,2	23,7	100
Féminin	0,6	15,8	47,5	1,3	1,2	1,2	2,1	11,3	0,9	36,7	111
Milieu de résidence											
Aire Métropolitaine	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	24
Autres Villes	0,0	7,7	40,2	3,6	2,7	1,1	11,3	9,6	3,0	38,2	39
Ensemble urbain	0,0	4,8	39,2	2,2	1,7	0,7	9,7	7,5	3,5	45,7	63
Rural	0,4	25,8	45,7	0,0	0,9	0,6	1,2	19,3	2,7	24,1	148
Département											
Aire Métropolitaine	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	24
Ouest (sans Aire Métro.)	(0,0)	(13,9)	(41,3)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(7,2)	(20,5)	(2,1)	(32,7)	50
Sud-Est	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	9
Nord	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	22
Nord-Est	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	7
Artibonite	(0,0)	(11,4)	(49,4)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(16,1)	(6,1)	(38,8)	53
Centre	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	20
Sud	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	9
Grande-Anse	(4,2)	(14,7)	(31,7)	(0,0)	(2,7)	(0,0)	(0,0)	(18,9)	(5,6)	(43,1)	15
Nord-Ouest	(0,0)	(9,0)	(34,3)	(0,0)	(5,2)	(5,2)	(0,0)	(28,7)	(0,0)	(42,4)	18
Nippes	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	9
Quintile de bien-être économique											
Le plus pauvre	0,9	31,9	42,6	0,0	0,6	0,0	1,7	22,3	0,0	21,5	75
Second	0,0	23,1	39,7	0,0	0,0	0,0	0,0	19,9	2,0	20,6	43
Moyen	(0,0)	(15,7)	(51,3)	(0,0)	(3,7)	(2,2)	(0,9)	(3,6)	(7,4)	(42,9)	43
Quatrième	(0,0)	(2,3)	(40,8)	(0,0)	(1,3)	(1,3)	(13,9)	(9,8)	(7,0)	(36,2)	32
Le plus riche	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	18
Ensemble	0,3	19,5	43,8	0,7	1,1	0,6	3,7	15,8	3,0	30,6	212

Note : Plusieurs raisons pouvant être données, la somme des pourcentages peut excéder 100 %.

* Basé sur trop peu de cas non pondérés

() Basé sur un faible nombre de cas non pondérés